



N° 24

Le 29 janvier 1991

M. CLARK APPORTE DES PRÉCISIONS SUR LA RÉPONSE DU CANADA AU DÉVERSEMENT D'HYDROCARBURES DANS LE GOLFE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a rendu public aujourd'hui le texte d'une lettre adressée au coprésident d'une réunion mixte du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur et du Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants.

M. Clark a fourni aux deux comités des renseignements sur la réponse du Canada au déversement de pétrole dans le Golfe.

Dans sa lettre à M. Arnold Malone, député, M. Clark donne d'autres détails sur la contribution du Canada à la solution des problèmes créés par ce déversement. Le texte de la lettre figure en annexe.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Pupitre de la crise du Golfe
Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 992-6346

The Rt. Hon. Joe Clark, P.C., M.P.
Secretary of State for External Affairs



Le très hon. Joe Clark, C.P., député
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

OTTAWA (Ontario)
K1A 0G2

Le 29 janvier 1991

L'honorable Arnold Malone, député
Président
Comité permanent de la défense nationale et
des affaires des anciens combattants
Chambre des communes
Pièce 774
Édifice de la Confédération
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

La question du déversement de pétrole dans le Golfe a été soulevée aujourd'hui à la réunion mixte du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur et du Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants, que vous avez présidée.

J'aimerais fournir les renseignements supplémentaires suivants sur la réaction du Canada devant ce geste absurde. L'Iraq a en effet scandalisé le monde en déversant d'énormes quantités de pétrole brut dans le Golfe.

Personne parmi nous ne peut tolérer une destruction aussi massive et insensée du milieu naturel. La nappe qui s'étend dans le Golfe contient des millions de barils de pétrole, ce qui dépasse largement la quantité déversée par l'Exxon Valdez.

La communauté internationale prépare actuellement un plan pour faire face à ce désastre. Le Gouvernement lui-même traite cette catastrophe avec la plus grande urgence.

Dès qu'il a été informé de l'ampleur de cette crise écologique, le Gouvernement a mis sur pied un comité interministériel de haut niveau qu'il a chargé d'examiner comment le Canada pourrait être utile dans les circonstances. Ce comité, dirigé par le ministère de la Défense nationale, est composé de tous les ministères concernés, à savoir les Affaires extérieures, Environnement Canada, Transports Canada, Énergie, Mines et Ressources ainsi que Pêches et Océans.

Le comité a passé en revue les compétences et le matériel dont dispose le Canada pour aider à remédier efficacement à cette crise. Parmi le matériel, on compte des écrémeurs avancés, 80 000 pieds d'estacades de protection et un appareil de télédétection aéroporté hautement sophistiqué appartenant à la société Innotech, qui permet de suivre l'évolution des déversements et nappes d'hydrocarbures, et qui a été utilisé pendant l'incident de l'Exxon-Valdez.

Il y a actuellement dans le Golfe même un équipement considérable pour protéger les installations essentielles, par exemple les usines de dessalement de l'Arabie saoudite. En outre, la société Aramco est déjà en voie de se procurer du matériel auprès du Royaume-Uni, du Canada et d'autres sources. Cependant, il nous faut déterminer les besoins des États plus petits dans la région.

Nos ambassades à Bahreïn et au Qatar ont pris contact avec les autorités locales pour leur offrir l'aide technique du Canada. Cette offre a été acceptée.

Notre contribution se fera en trois phases :

- a) Nous allons évaluer la nature des besoins, voir ce que les autres font et déterminer sous quelle forme s'établit la coopération internationale.

Des experts d'Environnement Canada et de la Garde côtière canadienne se rendront immédiatement à Bahreïn et au Qatar.

Nous avons communiqué avec M. William O'Neill, un Canadien, qui est secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, et avec les responsables du Programme des Nations Unies pour l'environnement, deux organismes clés de l'ONU dans la lutte contre la pollution maritime. Nous leur avons instamment demandé de veiller à ce qu'une coordination internationale s'établisse dans les meilleurs délais.

Mon collègue l'honorable Robert de Cotret, ministre de l'Environnement, est présentement à Paris afin d'assister, demain, à une réunion des ministres de l'Environnement des pays membres de l'OCDE. Cette question est à l'ordre du jour.

- b) La deuxième phase comportera une réponse précise, bilatérale et multilatérale, qui sera fonction du rapport de l'équipe d'évaluation.

Nous serions ainsi en mesure d'utiliser l'appareil de télédétection aéroporté d'Innotech.

Nous prendrons ensuite une décision quant à l'envoi d'écrémeurs et d'estacades. Nous pouvons déjà faire parvenir ce matériel si le besoin se fait sentir. Sur la scène multilatérale, le Canada s'associerait à des efforts concertés dont le PNUE, l'OMI et d'autres organismes prendraient l'initiative.

- c) Dans un avenir un peu plus lointain, une fois la guerre terminée, le Canada participera aux efforts qui seront déployés à long terme en vue de réparer les dommages causés à l'environnement. La tâche ne sera pas facile, et le Canada entend faire sa part.

Dans l'espoir que ces renseignements supplémentaires seront utiles au Comité permanent, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

c.c. : L'honorable John Bosley
Président
Comité permanent des affaires étrangères et
du commerce extérieur